



Le Club Souveraineté et Industrie de l'EGE est un regroupement d'étudiants, de diplômés et de professionnels intéressés par les problématiques liées aux secteurs de l'énergie et de l'industrie, avec pour objectif central et prioritaire de mettre en avant et de valoriser les initiatives participant à l'effort de reconstruction du potentiel économique, industriel et énergétique du pays.

Contact : Club Souveraineté et Industrie

École de Guerre Économique
171 rue Grenelle, 75007, Paris

Site internet : AEGE.fr

Le point de vue du Club Souveraineté et Industrie de l'AEGE

Nous sommes convaincus que le projet de construction des deux réacteurs EPR2 à Gravelines s'affirme comme une réponse stratégique et ambitieuse à nos défis énergétiques actuels et à venir. L'ajout des réacteurs EPR2 stimule les territoires en créant une nouvelle dynamique qui va permettre de vivifier le tissu industriel local.

Sur le plan national, le recours au nucléaire représente un levier stratégique essentiel pour garantir à la fois la compétitivité et l'indépendance énergétique de la France en matière de production électrique. Actuellement, près de 70 % de l'électricité française provient du nucléaire, une énergie pilotable et décarbonée. Dans une optique de lutte contre le dérèglement climatique et de substitution des énergies fossiles par une électricité bas-carbone, il est crucial pour la France d'accroître ses capacités de production énergétique souveraine.

Face aux bouleversements géopolitiques actuels, limiter la dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger devient impératif. Cela permettrait également de s'affranchir des fluctuations des prix de l'énergie sur les marchés internationaux. Pour atteindre ces objectifs, le scénario N03 proposé par RTE apparaît comme le plus pertinent. Il repose sur un mix énergétique équilibré, composé à 50 % de nucléaire et à 50 % d'énergies renouvelables, tout en étant le moins coûteux parmi les six scénarios étudiés, nous nous appuyons aussi sur les estimations du scénario Terrawater, qui nous apparaissent crédibles.

De plus, le scénario N03 se distingue par son faible niveau d'incertitude, notamment en matière de reconfiguration du réseau, de stabilité énergétique et d'évolution des réserves opérationnelles. L'extension de la centrale nucléaire de Gravelines s'inscrit parfaitement dans cette stratégie, renforçant ainsi la capacité du pays à répondre durablement à ses besoins énergétiques.

La synergie entre nucléaire et énergies renouvelables est aujourd'hui perçue comme la voie la plus robuste pour faire face aux défis à la fois climatiques et énergétiques. La filière nucléaire française est aujourd'hui prête à mener à bien le programme EPR2 grâce à un savoir-faire reconnu mondialement.



Le risque de l'ingérence étrangère pour le programme nucléaire français

L'ingérence étrangère désigne l'intervention d'une nation dans les affaires intérieures d'un autre pays afin de servir ses propres intérêts stratégiques ou économiques, souvent au détriment du pays ciblé. Un cas que nous avons grandement étudié et sourcé est le cas de l'ingérence de pays étrangers dans le programme nucléaire français.

Dans ce contexte, ces pays utilisent des moyens détournés pour tenter d'influencer la politique nucléaire française, visant ainsi à affaiblir le secteur énergétique de la France, un élément clé de sa souveraineté nationale. Les méthodes employées incluent la production de contenu servant à être relayé à travers divers canaux de communication pour influencer l'opinion publique française.

Même si ces relais de communication se présentent comme neutres, leurs objectifs restent flous et leur impact sur notre politique énergétique réel. Leur action affaiblit la filière nucléaire française, qui est pourtant essentielle à la souveraineté énergétique et à la compétitivité industrielle du pays. En déstabilisant cette filière, elles mettent en péril la capacité de la France à produire de l'énergie de manière indépendante, tout en augmentant sa dépendance envers d'autres sources d'énergie étrangères.

RAPPORT D'ALERTE

EGE École de Guerre Économique



Ingérence des fondations politiques allemandes & sabotage de la filière nucléaire française

JUIN 2023

Rapport d'alerte de l'École de Guerre Économique sur les ingérences des fondations politiques allemandes. Juin 2023.

D'autant plus que les arguments poussés par les associations anti-nucléaires n'ont pas réussi à montrer de résultats significatifs en termes de réduction de carbone. Le cas de nos voisins proches montre bien que l'arrêt du nucléaire sans alternative réfléchie fait exploser le bilan carbone.

Il est donc crucial de contrer ces influences néfastes pour protéger nos intérêts stratégiques. La filière française du nucléaire représente une ressource fiable, économique et durable, qui permet au pays de garantir un approvisionnement énergétique stable tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Pour assurer la pérennité de cette ressource, il est nécessaire de renforcer la transparence dans la prise de décision, de soutenir activement la filière nucléaire, et de s'assurer que notre politique énergétique soit guidée par les intérêts nationaux, et non influencée par des pressions extérieures.

En sensibilisant le public aux risques d'une telle ingérence et en renforçant les contrôles, nous pourrions limiter l'impact de ces tentatives de déstabilisation et préserver notre autonomie stratégique. Protéger le secteur nucléaire français n'est pas seulement une question de compétitivité économique, mais aussi de sécurité nationale et de résilience face aux pressions extérieures. Il est impératif de maintenir une vision à long terme de notre politique énergétique, fondée sur l'indépendance et la stabilité, afin de garantir à la France un avenir énergétique sûr et durable.

Les retombées locales ont déjà été longuement abordées et vérifiées. Gravelines s'insère aussi dans une politique nationale de renfort de la production d'énergie.

L'objectif de l'ajout de 2 tranches produisant 1670 MWe à Gravelines est autant un atout pour la région que pour le territoire national, et c'est de cette ressource dont il est question. Car une fois que la centrale de Gravelines sera opérationnelle, ainsi que les 6 autres réacteurs, ce projet s'insèrera dans un projet plus global de réindustrialisation et de renouveau de la politique énergétique française.

Face à la crise énergétique qui frappe l'Europe, menaçant directement la compétitivité de l'industrie française et particulièrement celle des Hauts-de-France, il est crucial de mettre en avant une stratégie durable. Nous soulignons ici l'importance d'accompagner, sur le moyen et long terme, des investissements visant à garantir une énergie française, verte, et à faible coût.

Seuls des projets ambitieux, tels que les réacteurs EPR 2, permettront de sécuriser l'avenir énergétique et industriel de la région, tout en amortissant les chocs énergétiques actuels qui déstabilisent notre tissu économique.

L'énergie nucléaire se distingue comme l'une des sources les plus fiables, économiques, et durables. Cette formidable opportunité doit devenir le levier central de notre compétitivité pour revitaliser l'industrie française. Pour contrer la délocalisation massive de nos activités vers des pays offrant des avantages économiques supérieurs, nous devons positionner l'énergie nucléaire au cœur de notre stratégie, en garantissant une électricité à la fois abordable et pilotable.

Pour cela, nous soutenons évidemment la construction de ces centrales, mais nous insistons sur la primordialité de penser cette initiative sur le temps long au travers d'une grille de lecture large.

climatique, de sécurité d'approvisionnement, de souveraineté énergétique et de faible impact au sol.

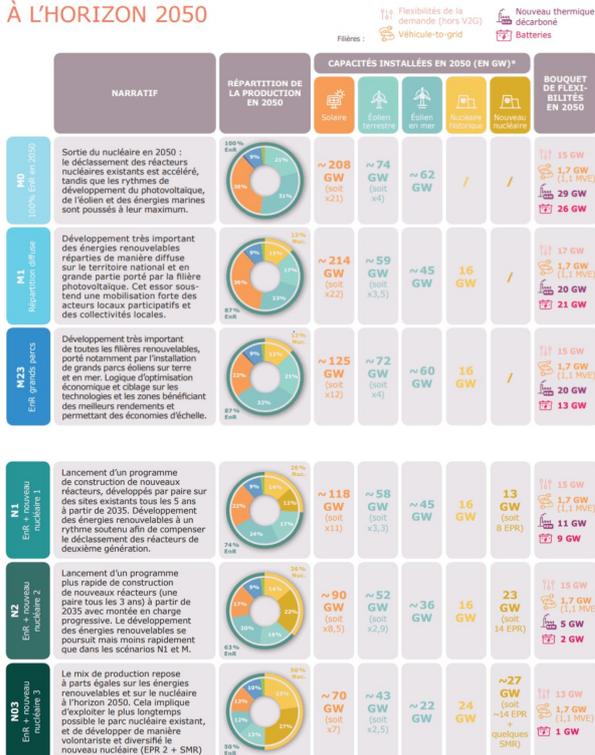
En combinant énergie propre, excellence technologique et qualité de vie, le nucléaire s'affirme comme un levier stratégique pour l'industrie et le développement des territoires. En somme le nucléaire est un choix rationnel.

Le site de Gravelines illustre parfaitement cet impact. Actuellement, plus de 2 000 employés et 1 800 salariés d'entreprises partenaires y travaillent, en faisant l'un des principaux employeurs de la région dunkerquoise. Avec la construction des deux nouveaux réacteurs EPR2, EDF prévoit la création d'au moins 8 000 emplois directs et indirects à partir de 2028. Lors de la phase d'exploitation, prévue dès 2039, 600 postes supplémentaires d'agents EDF seront créés, renforçant encore le rôle du nucléaire dans le dynamisme économique et industriel de la région.



Crédit photo : EDF, Centrale Gravelines

LES SCÉNARIOS DE MIX DE PRODUCTION À L'HORIZON 2050



Les scénarios de mix de production à l'horizon 2050. RTE.

Emploi et formation

L'ouverture de nouveaux réacteurs nucléaires représente une opportunité majeure pour stimuler la réindustrialisation, attirer des entreprises innovantes, créer des emplois, et dynamiser l'économie locale. Au-delà de son rôle énergétique, le nucléaire s'impose comme un moteur d'emploi et de savoir-faire, ouvrant des perspectives dans des métiers d'avenir tels que l'ingénierie, l'exploitation, la maintenance et la recherche.

Le soutien des syndicats CFE Énergies et CNTPA-CFDT illustre l'importance de l'extension de la centrale de Gravelines pour l'ensemble du bassin industriel de Dunkerque. Ce projet représente un enjeu majeur en termes de compétitivité, de souveraineté énergétique, d'amélioration des conditions de travail et de création d'emplois.

Pour maximiser son impact, il est essentiel d'investir dans la formation et de préparer une nouvelle génération de spécialistes du nucléaire. Cela nécessite un effort concerté pour changer les perceptions autour de cette énergie, souvent influencées par des idées préconçues ou des campagnes soutenues par des acteurs étrangers, visant à accroître la dépendance énergétique de la France. Un narratif renouvelé doit être développé et largement diffusé, mettant en avant les atouts du nucléaire en matière de lutte contre le changement

Sûreté et sécurité

L'EPR2 repose sur trois principes clés en matière de sûreté :

Prise en compte des accidents graves dès la conception.

L'EPR2 intègre des dispositifs pour prévenir et gérer les accidents graves, s'appuyant notamment sur le retour d'expérience de Fukushima. Il dispose de générateurs Diesel et de systèmes de secours pour garantir le refroidissement du cœur en cas de coupure électrique. De plus, si un accident grave survenait, une zone dédiée sous le réacteur permettrait de contenir et refroidir les matériaux fondus, réduisant ainsi les risques d'impact.

Prise en compte des risques externes et internes.

L'EPR2 est conçu pour résister aux menaces telles que les incendies, séismes, inondations ou chutes d'avions. Une coque en béton renforcé protège le réacteur, garantissant sa sécurité même face à des événements extrêmes.

Contrôle des normes de sécurité.

En 2023, la centrale de Gravelines a bénéficié d'une surveillance renforcée pour garantir le respect des normes de sûreté.

Une équipe spécialisée supervise quotidiennement l'application des règles, complétée par 86 exercices pour tester et améliorer les procédures. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a mené 37 inspections, dont certaines inopinées, et ses conclusions sont accessibles publiquement sur son site.

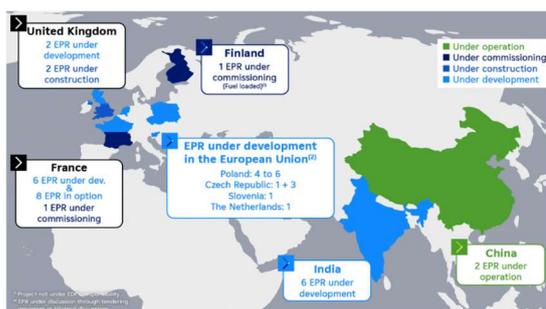
La qualité, les coûts et les délais

Les technologies EPR existent déjà en France, comme à Flamanville. La technologie EPR a également été déployée à l'international, on peut citer la centrale de Taishan (Chine) avec ses deux réacteurs ou encore celle Olkiluoto (Finlande) qui compte un réacteur EPR.

Dans la continuité de ces réacteurs, l'EPR2 a été conçu pour améliorer la performance des centrales et en permettant l'abaissement des coûts de production.

Les EPR 2 sont les réacteurs les plus récents et les plus puissants qui existent, aucun autre réacteur au monde n'est aussi puissant. Les modèles chinois, américains et russes atteignent une puissance électrique nette de moins de 1200 MWe (AP1000 Américain, VVER-1200 Russe, Hualong-1 Chinois), un résultat bien loin des 1670 MWe produits par l'EPR2. Seul le modèle APR1400 Coréen s'en approche, avec 1400 MWe de production électrique nette, mais la différence reste importante. L'EPR 2 surpasse même celui de Flamanville qui atteignait déjà les 1650 MWe.

Il faut ajouter que dans le but de rendre l'entretien plus facile, des simplifications ont été faites par rapport au précédent modèle d'EPR, notamment au niveau du catalogues de pièce. Par exemple dans la robinetterie, 13300 références existaient pour l'EPR, alors que l'EPR n'en compte plus que 571. Cette rationalisation des catalogues permet de faciliter l'entretien sur les centrales.



Les différents projets d'EPR2 à travers le monde. SFEN. Académie 25.

Environnement et cadre de vie

Contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, le modèle Allemand de production d'électricité n'est absolument pas meilleur que le nôtre. En 2023, selon Electricity Maps, l'Allemagne produisait 24% de son électricité grâce au charbon.

On monte même à 34% d'électricité produite par la combustion de ressources fossiles si on ajoute les 10% d'énergie produite au gaz.

Cette manière de produire est dépassée, nous devons impérativement nous détacher des énergies fossiles, car la combustion de ces ressources fossiles entraîne aussi bien des problèmes pour l'environnement que pour la santé des personnes. Cependant, les besoins énergétiques conséquents de notre pays nécessitent une production importante.

Le nucléaire propose une solution répondant à ces deux problématiques.

Le principal atout du nucléaire est le suivant : une infime quantité de matière suffit pour générer une énergie considérable. En effet, nous avons la possibilité de produire de grandes quantités d'énergies en n'émettant que très peu de CO2, car pour rappel une centrale n'émet pas de CO2 lors de la production d'électricité. De plus, une centrale nucléaire n'occupe que très peu d'espace au sol, bien moins d'espace qu'un parc d'éoliennes capables de produire une puissance équivalente.

« Choisir le nucléaire, c'est faire un choix rationnel ».

Conclusion :

Le Club Industrie et Énergie de l'AEGE soutient ce projet de construction de deux réacteurs EPR2 sur la centrale de Gravelines.

Ce projet constitue une réponse forte aux enjeux de compétitivité et de relance de notre industrie, fournissant à nos entreprises une énergie abondante et peu chère. La souveraineté énergétique de la France dépend également de ce genre de projets, qui nous rendent de plus en plus autonome et permettent de réduire notre dépendance aux importations d'énergies fossiles, tout en consolidant une production décarbonée.

La région des Hauts-de-France tirera de nombreux bénéfices de ce projet. En matière d'emplois, Gravelines va nécessiter le recrutement direct de nombreux techniciens et ingénieurs, et de manière indirecte les partenaires d'EDF auront également besoin de plus de main d'œuvre. Le projet va permettre des retombées économiques sur le territoire : les collectivités locales pourront profiter de ce projet grâce aux impôts sur cette centrale et sur l'activité des entreprises générée par la centrale. Les retombées économiques toucheront directement les entreprises et par leur intermédiaire, les salariés.

De plus, les entreprises auront également la chance de développer leurs compétences, et grâce à cela gagner en compétitivité grâce à ce projet qui requière un grand savoir-faire dans de nombreux domaines. Enfin, le territoire va bénéficier d'une forte attractivité, notamment auprès des jeunes diplômés (ingénieurs, techniciens) qui seront tentés de rester sur place du fait des opportunités professionnelles que vont permettre les chantiers de Gravelines.